

BARILLET Christian  
GOUZIL Lucette  
GUITTON Joël  
MARCATEL Bertrand  
BEREAU Gilles  
BOUIN Marie Thérèse  
Conseillers municipaux  
Groupe Sainte Maure 2020

Sainte Maure de Touraine le 10 mars 2020

Monsieur le maire de Sainte Maure de Touraine  
Hotel de ville  
37800 Sainte Maure de Touraine

Objet : Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 25 février 2020

Référence : votre envoi du 6 mars 2020

Monsieur le Maire,

Vous nous avez transmis par email le 6 mars 2020 le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 25 février 2020. Celui-ci mentionne au point 1 « Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 14 janvier » que les élus d'opposition que nous sommes se sont abstenus. Nous vous précisons que, comme pour les procès-verbaux du Conseil depuis septembre 2019, nous avons voté « contre » en regard du fait, comme je l'ai rappelé lors de cette séance, que vous refusez de relater l'essentiel des débats conduisant au vote des délibérations. Cette décision que nous qualifions de censure est d'abord contraire à la pratique dans notre commune depuis plusieurs décennies, comme dans toutes les communes d'Indre et Loire nous en sommes convaincus, mais aussi elle est contraire à la loi qui stipule que « le procès-verbal a pour objet d'établir et de conserver les faits et décisions des séances du conseil municipal ». La loi précise également que « le procès-verbal doit contenir les éléments nécessaires à l'information du public ».

Par ailleurs le prétexte de la proximité des élections que vous avez invoqué est tout à fait discutable et apparait comme une protection à votre égard ce qui n'est pas tolérable.

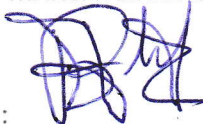
Vous voudrez bien rectifier ce procès-verbal en conséquence.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en nos très sincères salutations

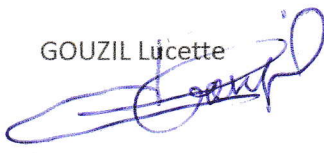
BARILLET Christian



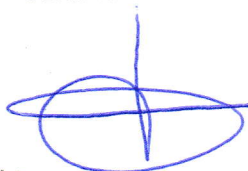
MARCATEL Bertrand



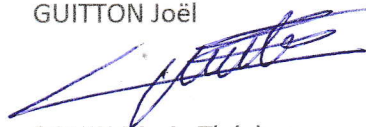
GOUZIL Lucette



BEREAU Gilles



GUITTON Joël



BOUIN Marie Thérèse



Copies :

- Monsieur le Sous préfet de Chinon
- Monsieur le Président de l'association des maires d'Indre et Loire